



FORUM SOUS REGIONALE DE SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL PORTANT SUR L'IMPACT DE LA COVID-19 DANS LES MILIEUX DU TRAVAIL DE 11 PAYS DE L'AFRIQUE CENTRALE MEMBRES DE LA CEEAC KIGALI DU 12 AU 15 JUILLET 2021

DOSSIER N° 004/ITAC/KIGALI/FNSST /005/2021

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

En vertu des dispositions pertinentes de la majorité de codes du travail des pays de l'Afrique Centrale qui exigent en matière de santé et sécurité au travail , nous citons, «l'Employeur public ou privé a l'obligation légale d'assurer à chaque travailleur un très bon état de santé physique et mentale car ce dernier a le droit inaliénable d'exercer ses fonctions manuelles, ouvrières et intellectuelles dans un environnement du travail sain et sûr , excepte des maladies et des accidents du travail» fin de citation. La COVID-19 est devenue la principale menace de santé publique dans le milieu du travail de 11 pays de l'Afrique Centrale, membres de la CEEAC.

Depuis le début de cette pandémie au mois de mars 2020, les milieux du travail en général (les personnes en première ligne dans tous les secteurs industriels et qui sont en contact avec des clients extérieures) et des milieux hospitaliers en particulier ont été sinistre avec plus de 5.000 morts dans 11 pays de l'Afrique Centrale (selon les Experts, le nombre pourrait être trois fois supérieure avec le nombre officiel).

Une année après (03 /2020-03/2021) , quelle est la situation réelle de la COVID-19 dans les milieux du travail des tous les secteurs industriels de 11 pays de l'Afrique Centrale, quelles sont des mesures de prévention que chaque pays a pris pour éviter que le milieu du travail des pays de l'Afrique Centrale soit transformé aux réservoirs potentiels de la transmission de la COVID-19 de vos Employés , quels sont les rôles jouent par les syndicats, des Employeurs et des Gouvernements pour assurer la protection des travailleurs et fonctionnaires , la force principale de la production, de la prospérité et de développement.

Quelle est la situation aujourd'hui dans d'autres sous régions de l'Afrique et quelles sont les directives de l'OIT/OMS que les pays de l'Afrique Centrale doivent appliquer pour protéger les travailleurs et se préparer à la relance des économies des pays de l'Afrique Centrale qui sont très mal au point à cause de la COVID-19.

Les Directeurs de santé et sécurité au travail des Ministères du travail de 11 pays de l'Afrique Centrale, les Directeurs des programmes de santé au travail du Ministère de santé publique, les Médecins faisant fonctions de Médecins du travail, les Médecins du Travail les Présidents des CHSCT, les Présidents des délégations syndicales, les Directeurs des Ressources Humaines.

2. Qu'est-ce que l'ITAC

L'Institut du Travail de l'Afrique Centrale (ITAC) une Organisation Internationale Non Gouvernementale (OING) à caractère scientifique, pédagogique et du travail et à Vocation Sous Régional avec compétence dans 11 pays de l'Afrique Centrale, membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), créée par le Conseil Syndical de l'Afrique Centrale (CSAC) qui regroupe 5.000 syndicats de 11 pays de l'Afrique Centrale.

C'est une OING libre, autonome, avec des pratiques et Directions démocratiques entièrement contrôlés par ses 279 membres qui organisent 1.120.000 Membres dans 11 pays de l'Afrique Centrale.

L'ITAC dispose le statut consultatif général à l'Organisation Internationale de la Francophonie (21ème Organisations) et dans les Organisations des systèmes des Nations Unies. Membre effectif de la Fédération Syndicale Mondiale (FSM), de l'Association Internationale des Relations Professionnelles et du Travail (ILER) et le Conseil International de Santé au Travail (ICHO) et entretien des très bonnes relations avec Institut Japonais du Travail et avec plusieurs Associations Nationales des Relations Industrielles (USA, Canada, Chine etc....).

Nous sommes une OING classée à la quatrième étoile en Afrique Centrale sur une échelle de six étoiles.

3. RESULTATS ATTENDUS

Ce forum de SST aura comme résultat attendu ci-dessous :

- a. Permettre aux membres du banc syndical et du Banc Employeur, responsables de Santé et Sécurité au travail dans les Entreprises , Etablissements des toutes natures et Administrations publiques mais également les responsables nationaux de la politique nationale de la santé et sécurité au travail des Ministères du travail, de santé publique et de la fonction publique ,de faire le point sur l'état de lieu de la situation de la pandémie dans leur milieu du travail et quelles sont leurs politiques en matière de la prevention et de la lutte contre la COVID-19 dans leur milieu du travail dans les Entreprises , Etablissements des toutes natures, Administrations publiques nationales, provinciales et locales ;
- b. Partager des expériences entre les Entreprises, Etablissements, Administrations publiques et sur le plan national ;
- c. Mettre en place une politique Sous Régionale de la lutte contre la COVID-19 dans le milieu du travail de l'Angola, Burundi, Cameroun, Gabon, Guinée Equatoriale , République du Congo, RDC, RCA, Rwanda, Scotome et Principe et le Tchad avec objectif de réduire sensiblement le nombre des nouveaux cas et des décès ;
- d. Renforcer les capacités de la gestion des risques professionnels dans le milieu du travail dans les pays concernés et éliminer tous les risques biologiques et psychosociaux dans les milieux du travail.

4. PERSONNES RESSOURCES

Ce Forum de SST est exclusivement réservé aux cadres ci-dessous de 11 pays de l'Afrique Centrale :

- e. Les Directeurs de Santé et Sécurité au travail des Ministères du travail de 11 pays de l'Afrique Centrale ;
- f. Les Directeurs de santé au travail des Ministères de santé au travail de 11 pays de l'Afrique Centrale ;
- g. Les Directeurs de santé et sécurité au travail du Ministère de la Fonction publique de 11 pays de l'Afrique Centrale ;
- h. Les Médecins du Travail et les Médecins faisant fonction des responsables de santé au travail ;
- i. Les Directeurs des Ressources humaines ;
- j. Les Présidents des CHSCT ;
- k. Les responsables de la sécurité au travail des Entreprises, Etablissements et Administrations publiques ;
- l. Les Présidents des Délégations syndicales.

5. LIEU ET DUREE DE LA FORMATION

Le Forum Sous Régional de Santé et Sécurité au Travail sera organisé au Centre Saint Vincent de PALLOTTI de Kigali, Rwanda du 12 au 15 juillet 2021, de lundi à jeudi , chaque jour de 08h30 à 16h30(pause-café de 10h00 à 10h30 , Diner de 13h00 à 14h00 et 16h30 fin de la journée).

Il est prévu la visite de mémorial de génocide le vendredi, le vendredi des cours privés et le dimanche, le Départ pour vos pays respectifs.

6. FRAIS PEDAGOGIQUES

Les frais de participation sont fixés, exceptionnellement à 350 Euros par participant pour 4 jours de Forum et doivent être versés dans le compte de l'ITAC, 30 jours avant le début de Forum le 12 juillet 2021.

Voici notre compte de l'ITAC

Institut du Travail de l'Afrique Centrale

COMPTE EUROS EQUITY BANK CONGO : N° : 00018050020200000041686 Euros,
Kinshasa RDC:

7. APPROCHE PEDAGOGIQUE

- Rapports Nationaux obligatoires (11 pays de l'Afrique Centrale)
- Théories + pratiques ;
- Echanges d'expériences.

8. INSCRIPTIONS

Chaque participant doit s'inscrire à partir du 20 janvier jusqu'au 20 juin 2021. (Vous le formulaire d'inscription en annexe), passé cette date aucune autre inscription ne sera accepté.

9. ACCUEIL, HEBERGEMENT et VISA

Tous les participants, doivent arriver à Kigali au plus tard le samedi 10 juillet 2021 et quitteront cette ville le dimanche 16 juillet 2021. L'ITAC et ses partenaires ne prennent pas en charge les frais pédagogiques, de séjour (logement, transport local et restauration), traîns de voyage, assurances maladies obligatoires pendant cette période de la pandémie de la COVID-19 et d'autres frais connexes qui sont en charge de votre Employeur.

Nous organisons pour vous de contacter le Centre Saint Vincent de PALLOTTI (Tél : ou E-mail) pour réserver votre hébergement et organiser votre accueil à l'Aéroport International de Kigali à votre arrivée comme au Départ. Les frais d'hébergement négociés par le Secrétariat aux Relations Extérieures de l'ITAC sont fixés de 45 à 30 Euros la nuit.

La restauration est de 6 Euros pour chaque repas. Diner (à 12h30) et la souper (à 19h00), le petit déjeuner est gratuit si vous êtes logés au centre Saint Vincent.

Pour les participants au Forum, les dîners à 13h00 et des pauses café sont gratuits pendant 4 jours de 12 au 15 juillet 2021.

En ce qui concerne, les Visas de court séjour au Rwanda, nous vous prions de se renseigner à l'Ambassade de la République de votre pays.

Le Centre Saint Vincent n'organisera pas votre accueil à l'arrivée, si vous ne lui envoyez pas votre plan de vol 72h00 avant votre départ de votre pays et si vous ne payez pas les frais d'accueil et de départ de 20 Dollars US.

CONTACT

INSTITUT DU TRAVAIL DE L'AFRIQUE CENTRALE (ITAC)

Département de Santé au Travail

Secrétariat des Relations Extérieures

B.P. 2901 Kinshasa I, RD Congo

Tél : 00243821776118-897158610

E-mail : itac.orgsr@gmail.com

Site Web : www.itac-ilca.org

10. AVERTISSEMENTS

Nous vous demandons de solliciter les services de Protocole de votre Employeur pour vous assister dans vos démarches d'obtention des visas à l'Ambassade du Rwanda de votre pays. L'ITAC et ses partenaires vous transmettra votre invitation que si vous êtes en ordre de payement de vos frais pédagogiques et cela 30 jours, avant votre départ pour Kigali.

Les pratiques comme la corruption, le vol, les détournements, le harcèlement sexuel et l'agression sont prohibés à l'ITAC parce qu'elles violent des valeurs fondatrices de notre Organisation Internationale Non Gouvernementale (OING). Nous nous réservons le droit d'exclure tout participant qui ne respectera pas cette disposition.

Nous serons très heureux de vous voir à Kigali le 10 juillet 2021

FICHE EPIDÉMIOLOGIQUE DE LA COVID-19 AU RWANDA LE 12 OCTOBRE 2020.

Nombre de cas : 4896

Nombre de malades : 1259

Nombre de cas guéris : 3606

Nombre de décès : 31

Tendance actuelle : Amélioration

Données mises à jour le 12/10/2020

N.B. Dernière mise à jour il y a un jour : sources Ministères Rwandais de la Santé Publique

11. KIGALI ET SES ENVIRONS

Dans le petit monde du tourisme d'affaires, Kigali a créé la sensation : à l'occasion de la publication du dernier classement de l'International Congress and Convention Association (ICCA), en juin, la capitale rwandaise s'est hissée au troisième rang africain par le nombre de congrès accueillis. « En 2016, nous avons accueilli 42 conférences [dont 18 ont été retenues pour le classement de l'ICCA] et nous visons le chiffre de 50 pour 2017 », explique Frank Murangwa, directeur exécutif du Rwanda Convention Bureau (RCB, l'office des congrès du Rwanda).²

Cet organisme a été créé en 2016 pour appuyer le développement du secteur décidé par le gouvernement. « Créateur d'emplois et générateur de devises, le tourisme a été identifié il y a plusieurs années comme un pilier important pour le développement du Rwanda, mais le pays était surtout connu pour ses animaux sauvages et ses parcs naturels. Le tourisme d'affaires, lui, a été plus récemment ciblé comme un segment à fort potentiel. Une stratégie a donc été mise sur pied et adoptée en 2013 », explique Murangwa.

Capitale propre

Autonome et structuré comme une société privée, le RCB est aujourd’hui totalement détenue par l’État, mais pourrait ouvrir dans quelques années son capital à des professionnels du secteur. Son directeur exécutif est à la tête d’une équipe de 35 personnes. Leurs missions : veiller à la qualité des conférences, répondre aux appels d’offres pour les grands événements ou encore promouvoir la destination Kigali à travers le monde.

Sur le papier, le Rwanda ne semble pas particulièrement propice au tourisme d’affaires : situé dans une zone troublée – avec le risque terroriste en Afrique de l’Est et la situation instable dans les frontières congolaise à l’ouest –, (très) loin de la mer et pas vraiment au centre des axes logistiques mondiaux. Pour compenser ces faiblesses, le pays table sur son climat doux, ainsi que sur la propreté, la sécurité et l’aménagement de Kigali, qui compte désormais 8 000 chambres. En un an, avec l’accompagnement actif du gouvernement, quatre hôtels 4 et 5 étoiles ont ouvert leurs portes – Radisson Blu, Marriott, Park Inn by Radisson et Ubumwe Grand Hôtel –, ajoutant à eux seuls près de 900 chambres.

Un Sheraton et un Onomo sont aussi annoncés. Inauguré en 2016 et géré par Radisson, le Kigali Convention Centre offre sous son immense coupole un centre de conférences de standing international doté d’une capacité d’accueil de 2 600 personnes. Cette structure est venue en complément du Kigali Conference and Exhibition Village, qui accueillait jusque-là les principaux événements.

Fait à Kinshasa le 02 JANVIER 2021



*Chef de Département de Santé au Travail a.i
Dr Landri OMOLONGO*